

Questions pour le conseil communal :

Point 11.2.1.1 CHF 50'000.- pour l'aménagement d'une place de détente

Les intentions du CC de réhabiliter ce lieu, le groupe n'y est pas opposé.
Cependant, quelques incertitudes subsistent quant au danger du risque de chutes de pierres et quant à l'autorisation d'y ériger une pergola ou autre...
Nous nous interrogeons également sur la somme négociée avec les propriétaires.

Point 11.2.1.4 CHF 75'000.- pour l'uniformisation des serrures des portes de la commune.

Nous trouvons qu'il s'agit d'une bonne idée et nous sommes d'accord sur le principe.

Cependant, le groupe se pose les questions suivantes :

- L'installation ne devrait-elle pas être faite par un technicien ? Par rapport à la garantie ? et le court laps de temps pour effectuer ce travail ?

D'autre part, Nicolas Nikolic a contacté Franco pour fixer RDV avec technicien de son entreprise, afin que celui-ci présente les produits...

Affaire à suivre...

Point 11.2.1.5 crédit de CHF 21'000 pour réfection route privée

Le groupe est soulagé d'apprendre que vous avez trouvé une solution.
Cependant, suite aux remarques de la commission d'aménagement, le groupe aimerait savoir si le CC a pu régler le fait du droit de passage par le biais d'une servitude ? Et qu'en est-il de la clef de répartition pour les travaux futurs ?

D'avance merci de l'intérêt que vous porterez à ces questions et Cordiales Salutations,

Nicole Barbey
Au nom du Groupe Entente